



DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAIN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 septembre 2024

Nombre de membres afférents : 18
 En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 12
 Date de la Convocation : 12/09/2024
 Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- GAUTHIER Laurent- David MAGNET- Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Christophe GRANGER - Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL - Jean- Luc MONTAGNER

Excusés : Mylène DELORME (pouvoir donné à Laurent GAUTHIER)- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS – Nathalie MARECHAL- Céline POIRRIER- Laure DUCHAMP- Jean GRANGER

Christophe GRANGER a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2024- 056 : Etat d'assiette de la forêt communale pour la campagne 2025

Monsieur Jean- Michel GAMORE, premier adjoint, donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Mr FONTON de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2025 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- 1 - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2025 présenté ci-après
- 2 – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation
- 3 – Informe le préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe ¹	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ²	Année décidée par le propriétaire ³	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	Observations
							Vente pub.	Vente pub. UP	Contrat d'appro	Autre à gré	Délivrance		
20	TS RA	240	2	2025	2025						X	Bois sur pied	Affouage
7	RGN	168	2.4	2025	2025		X					Bois sur pied	Résineux
32	RGN	91	1.3	2025	2025		*			*			Résineux *Possibilités : BSP ou BF

¹ Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, RGN Régénération, SF Taillis sous futaie, TS taillis simple, RA Rase

² Année proposée par l'ONF : SUPP pour proposition de suppression de la coupe

³ Année décidée par le propriétaire : à remplir uniquement en cas de changement par rapport à la proposition ONF

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 23/09/2024

ID : 026-212600050-20240917-CM17092024_7-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,

Yves COURBIS



Secrétaire de séance

Christophe GRANGER

A blue ink signature of Christophe Granger, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Pour : 12

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 23/09/2024



ID : 026-212600050-20240917-CM17092024_7-DE